

Quels droits pour les Nomades à Rouen ?

Publié 04/09/2016 à 22H35

Société. Quels droits, quelle place pour ceux qui vivent sous un toit mobile, par choix ou contrainte, dans les interstices de la ville ?



Table ronde au bout de l'île Lacroix

Le droit d'habiter ne se mendie pas. Le slogan affiché sous un chapiteau planté tout au bout de l'île Lacroix résume une rencontre sur l'habitat léger, éphémère et mobile, organisée ce week-end par Echelle Inconnue et l'association Halem (PN du 2 septembre).

« Nous sommes venus nous installer ici en janvier. Après l'expulsion de la ferme de Bouillons, on ne savait pas où aller », témoigne un jeune couple en camping-car.

Face à la Seine, sur un parking mi-caillouté, mi-bitumé, bordé par quelques arbres *« on a une belle vue, des copains passent, on se débrouille pour l'eau et l'électricité, on est globalement tranquilles ».*

Flou juridique

Ils ne sont pas là pour expliquer leur choix de vie nomade, contraint ou pas, mais plutôt pour savoir comment s'y prendre quand police ou huissiers leur commandent de dégager. C'est le cas lors des matches de hockey où ce terrain sert de parking, comme lors des 24 Heures motonautiques où ils doivent déguerpir. *« Deux jours avant on part. Puis on revient. On est toujours sur le qui-vive, finalement pas les bienvenus. Mais on ne sait pas si on est sur un espace public ou privé. Au cadastre on nous dit que c'est privé, que l'espace appartient à*

Océade. Mais leurs documents sont-ils à jour ? » Cette piscine ouverte en 1989 et fermée en 1991 est une friche urbaine que la métropole veut reconquérir avec l'ambition de « Réinventer la Seine ».

Depuis que les quais de la rive gauche ont été aménagés à la promenade, une population encore plus invisible s'est déplacée, dans le flou juridique le plus complet. D'où cette invitation d'Echelle Inconnue à « Désinventer la Seine ». Stany Cambot, fondateur du collectif rouennais, dénonce « *cette opacité et cette criminalisation qui s'inscrit dans une volonté d'urbaniser en oubliant les petits, désargentés, saisonniers. Ils sont pourtant des citoyens et nous leur fournissons des outils. Depuis trois ans nous tentons de dresser un état des lieux de cet habitat mobile. Car les espaces à urbaniser ne sont pas des terres vierges.* »

Précarité

Arnaud Le Marchand, chercheur en économie à l'université du Havre, donne cet indicateur : 350 000 personnes vivent à l'année dans un camping en France. Il pointe aussi l'explosion des laveries en libre-service des grandes surfaces. Un signe que le prolétariat nomade est en croissance et pas une anomalie puisque l'économie y a vu un marché.

Ce qui peut sembler un abri de fortune est aussi le moyen de s'adapter à une insécurité dans le logement et le travail. « *Au fond, les institutions stigmatisent ceux qui ont intégré l'éphémère et la précarité créée par le système néolibéral et préfèrent vanter la mobilité du costume cravate. Il est temps d'avoir une concertation digne de ce nom* », suggère Echelle Inconnue « *car pour l'instant elle ressemble juste à une communication de ce qui a été décidé.* »

SOPHIE BOGATAY

s.bogatay@presse-normande.com